
Traité sur le commerce des armes
Neuvième Conférence des États Parties
Genève, 21–25 août 2023

**PROJET DE PROPOSITION RELATIVE AUX
AMÉLIORATIONS DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ
(WGTU)**

1. Le soutien à l'universalisation du Traité sur le commerce des armes (TCA) a été une tâche permanente des Présidents de la CEP depuis l'entrée en vigueur du Traité en décembre 2014. La Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) a officiellement créé le « Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) », qui est coprésidé par le président actuel et le président de la CEP précédente.
2. Depuis lors, les Coprésidents du WGTU ont coordonné les efforts de promotion du TCA afin d'augmenter le nombre d'États Parties au TCA. Actuellement, le WGTU oriente les efforts d'universalisation du Traité sur la base des contributions des parties prenantes, sans bénéficier d'une vision à moyen et long terme de la manière de faire progresser l'universalisation du Traité. Par conséquent, les travaux du WGTU sont fondés sur une perspective à court terme uniquement, chaque présidence de la CEP disposant au maximum de deux ans pour entreprendre ses efforts d'universalisation.
3. L'évaluation actuelle montre que les processus nationaux pour ratifier le Traité ou y adhérer peuvent prendre plusieurs années. L'allongement du délai nécessaire à la ratification ou à l'adhésion au Traité s'explique par les circonstances nationales spécifiques de chaque État. Les États qui peuvent bénéficier d'une assistance en appui à leurs processus nationaux de ratification¹ ou d'adhésion au TCA mentionnent souvent la nécessité d'une approche personnalisée. En raison de l'absence actuelle d'une meilleure coordination au sein des différents organes du TCA, un tel soutien ne peut être apporté autant qu'il le faudrait.
4. La huitième Conférence des États Parties (CEP8) a demandé à l'Allemagne, en sa qualité de Coprésidente du WGTU, de poursuivre les travaux sur cette question et de présenter des recommandations à la CEP9, sur la base des éléments suivants :
 - a. Planification et coordination à moyen terme
 - b. Approche graduelle
 - c. Champions régionaux
 - d. Mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien
 - e. Coordination des efforts au sein du TCA
 - f. Coopération avec d'autres entités

¹ L'utilisation du terme « ratification » dans le présent document englobe également l'acceptation, l'adhésion et l'approbation du Traité.

5. Le présent document vise à détailler ces éléments, à formuler des réflexions initiales sur la manière dont ils pourraient être mis en œuvre, à fournir des propositions initiales pour la répartition du travail entre les acteurs du TCA et à présenter des recommandations pour la CEP9 concernant un processus amélioré pour l'universalisation du Traité.
6. Tous les éléments du présent document sont liés entre eux et s'appuient les uns sur les autres. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un séquençement strict, le concept d'une approche pluriannuelle doit être approuvé en premier car il sert de base aux autres éléments.

Éléments à approfondir (conformément à la CEP8) :

Planification et coordination à moyen terme	
Situation actuelle	L'expérience récente montre qu'il faut généralement plus de temps aux États pour finaliser les processus politiques nationaux nécessaires à la ratification ou à l'adhésion au Traité. Afin d'établir et de maintenir la continuité dans le soutien apporté aux États tout au long du processus, il serait utile d'élaborer un plan de travail à moyen ou long terme , qui permettrait au WGTU de fournir un soutien continu aux processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA sur une longue période. Pour aider les États dans cette phase, il serait nécessaire de disposer de plus d'informations sur l'état du processus national de ratification/adhésion, y compris les difficultés potentielles rencontrées dans les processus décisionnels nationaux, car les difficultés sont différentes pour chaque État. Avec ces informations en main, une assistance individuelle , adaptée aux circonstances nationales, serait possible.
Justification	S'il semblait logique d'accorder une priorité régionale à une zone différente chaque année au cours des premières années du Traité, la réalité d'aujourd'hui montre que le processus de ratification ou d'adhésion nécessite beaucoup plus de temps et d'attention particulière. Une approche plus ciblée et plus stratégique serait donc utile pour orienter les efforts d'universalisation vers les zones géographiques où la participation au TCA est la moins forte. Avec cette approche, le WGTU sera en bien meilleure position pour fournir des recommandations, entre autres sur l'orientation régionale des efforts d'universalisation, à la CEP suivante.
Mise en œuvre	Le WGTU concentrera ses efforts sur une/des région(s) spécifique(s) pendant un certain temps (recommandation initiale de trois ans) et évaluera les progrès accomplis. Cela n'empêche nullement les États des autres régions de procéder à leur ratification/adhésion au Traité.
Ressources nécessaires	Cette approche ne nécessitera pas de ressources supplémentaires. Un soutien pourrait toutefois être nécessaire pour compiler les informations nécessaires sur les États qui envisagent d'adhérer au Traité ou sur les États qui ont entamé un processus national de ratification du Traité.
Recommandations à l'attention de la CEP9	La CEP9 est invitée à approuver l'approche proposée consistant à entreprendre des efforts d'universalisation du Traité dans un format pluriannuel.

Approche graduelle	
Situation actuelle	<p>Afin de mieux utiliser les ressources disponibles, le WGTU devrait envisager de développer une approche structurée et graduelle qui peut être axée sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les États Signataires qui se sont montrés les plus susceptibles d'adhérer au Traité dans un futur proche, 2. les États Signataires susceptibles d'adhérer au Traité dans les années à venir ou les États prêts à adhérer au Traité) brève échéance, 3. les autres États enclins à signer/adhérer au Traité dans les années à venir, et 4. tous les autres États par la suite. <p>Les informations relatives aux États seront gérées de manière judicieuse et ne seront pas ouvertes à une discussion publique.</p>
Justification	<p>Comme l'universalisation du Traité s'avère moins facile que durant les premières années, une approche ciblée sur un petit groupe d'États permettrait un meilleur soutien et, en fin de compte, augmenterait la probabilité de résultats positifs. Cela permettra également d'utiliser de manière optimale et ciblée les ressources disponibles au sein du TCA.</p>
Mise en œuvre	<p>Le WGTU fera le point sur la situation/l'état de la ratification dans les États Signataires au sein de la région préalablement convenue. Les États qui sont en mesure d'adhérer au Traité dans un bref délai ne sont pas exclus de cette approche progressive.</p>
Ressources nécessaires	<p>Cet élément ne nécessitera pas de ressources supplémentaires car l'évaluation des données mises à la disposition des Coprésidents du WGTU fait partie des tâches initiales. L'agrégation des données nécessaires pourrait requérir un soutien (temporaire).</p>
Recommandations à l'attention de la CEP9	<p>Le WGTU devrait concentrer ses efforts principalement sur les États Signataires puisqu'ils ont déjà démontré leur engagement politique en faveur du Traité, tout en restant ouvert et accueillant par rapport aux autres États intéressés par le Traité.</p>

Champions régionaux	
Situation actuelle	<p>Les États qui envisagent de ratifier le Traité ou d’y adhérer ont souvent besoin d’un soutien pour engager les démarches nécessaires. Pour qu’un soutien puisse être fourni à partir de leur région, une feuille de route ou une approche régionale peut être utile pour favoriser les échanges et la coopération entre les États opérant dans le même contexte régional. Bien que cela ne relève pas du champ d’application initial du traité, le TCA, par l’intermédiaire de la présidente de la CEP et avec le soutien du Secrétariat du TCA, pourrait chercher à établir de nouveaux contacts ou à intensifier les contacts existants avec les organisations régionales et infrarégionales afin d’améliorer la coordination des activités et des programmes, le cas échéant. Outre les axes de travail existants, la mise en place d’un programme de « champions régionaux » devrait être envisagée. Il est proposé que les Viceprésidents du TCA assument ce rôle dans leurs régions respectives et que les États Parties puissent jouer le rôle de « champions régionaux » sur la base du volontariat. Cela répondrait à un double objectif :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. soutenir les efforts d’universalisation de la Présidente de la CEP, et 2. permettre aux États Parties intéressés de partager des informations concernant leur propre expérience du processus national de ratification/adhésion au TCA avec les États de la même région qui en sont encore aux premiers stades de leur adhésion au Traité.
Justification	<p>Les organisations régionales ont soutenu les efforts d’universalisation par le biais de leurs réseaux établis dans le passé et continuent de le faire. Les contacts qu’ils ont établis avec les parlementaires et les autorités offrent le soutien interne nécessaire à l’information sur le Traité. En outre, la possibilité de partager des informations ou des expériences au sein de la région concernée peut avoir un impact positif sur les pays qui hésitent à adhérer. Au-delà de ces méthodes bien établies, il pourrait être très utile de créer un réseau d’États Parties qui joueraient le rôle de « champions régionaux ». Les États d’une même région géographique pouvant être confrontés aux mêmes défis, il semble logique qu’un échange direct se traduise par un soutien plus ciblé.</p>
Mise en œuvre	<p>Le Secrétariat du TCA devrait solliciter les points de contact nationaux afin d’explorer les possibilités d’intervenir en tant que « champions régionaux » et d’organiser des séances d’information régulières destinées au WGTU sur les contacts avec les organisations régionales et leur éventuelle contribution aux efforts d’universalisation.</p>
Ressources nécessaires	<p>L’estimation actuelle ne fait pas apparaître de besoin de ressources supplémentaires car le soutien à cet élément repose sur la participation volontaire des États.</p>
Recommandations à l’attention de la CEP9	<p>La CEP9 approuve le rôle supplémentaire des Viceprésidents en tant que « champions régionaux », soutenus par les États qui souhaitent partager leur expérience sur une base volontaire.</p>

Mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien	
	<p>À ce jour, seul le Fonds d'affectation volontaire (VTF) et le programme de parrainage du TCA servent de mécanisme de soutien interne permettant, entre autres, de fournir une assistance aux États dans leurs efforts visant à adhérer au TCA. Toutefois, ces programmes ne peuvent fournir un soutien qu'après la demande de financement d'un État. Les demandes de financement de projets et de parrainage pour participer aux réunions doivent être soumises par les États, parfois sur la base d'informations limitées sur les programmes disponibles ou leur planification optimale.</p> <p>Un complément d'information sur les processus nationaux permettrait d'inverser l'approche actuelle et d'offrir une assistance sur mesure répondant directement aux besoins spécifiques des États, en tenant compte des circonstances nationales. Grâce à cette approche, le WGTU peut aider à la coordination du travail entre les mécanismes d'assistance bien établis, sans qu'ils fassent double emploi.</p>
Justification	<p>L'expérience acquise au cours des cycles précédents du VTF révèle un certain schéma d'activités susceptibles d'être échelonnées pour soutenir la ratification/l'adhésion et la mise en œuvre du Traité. Cela permettra au Secrétariat du TCA d'adopter une approche plus proactive et de fournir des conseils aux États Signataires pour les aider à demander le financement de projets VTF avant leur première demande. La formation administrative nécessaire pour remplir ces demandes est déjà disponible.</p>
Mise en œuvre	<p>Le Secrétariat du TCA fournit des conseils aux États qui cherchent à utiliser les mécanismes de soutien internes du TCA (VTF et Programme de parrainage) pour faire avancer leurs efforts d'adhésion au Traité.</p> <p>Cette démarche devrait être complétée par une approche plus proactive vis-à-vis des États intéressés afin de leur fournir des conseils sur les programmes disponibles et leur planification. Ceci pourrait être étayé par la base de données des besoins et des ressources envisagée au sein du Secrétariat du TCA.</p>
Ressources nécessaires	<p>Cet élément devra s'appuyer sur les travaux du VTF et du Programme de parrainage du TCA et constitue donc une tâche supplémentaire pour le Secrétariat du TCA.</p>
Recommandations à l'attention de la CEP9	<p>La CEP9 approuve l'approche proactive du Secrétariat du TCA visant à utiliser au mieux les mécanismes de soutien établis du TCA.</p>

Coordination des efforts au sein du TCA	
Situation actuelle	Le WGTU doit décider des informations requises pour soutenir les approches individuelles envisagées, puis faire le point sur les informations disponibles au sein du TCA et de ses organes subsidiaires. L'amélioration de la compilation, de la coordination et de la diffusion des informations disponibles renforcera la collaboration dans le cadre du TCA et évitera la duplication du travail.
Justification	La compilation des données déjà disponibles permettra au WGTU de s'adresser aux États de manière plus ciblée.
Mise en œuvre	Une compilation des données déjà disponibles ; par exemple les données du VTF et d'autres informations disponibles au sein de TCA. Les « champions régionaux », une fois établis, peuvent fournir des données/informations supplémentaires. Un échange régulier entre les agents du TCA est fortement encouragé.
Ressources nécessaires	L'agrégation/la compilation de données provenant de diverses sources nécessitera, au moins dans la phase initiale du travail, un soutien. Ce soutien peut être apporté au travers d'un groupe de travail spécialisé ou d'un soutien externe (par exemple, une bourse, des stagiaires).
Recommandations à l'attention de la CEP9	La CEP est invitée à prendre note de cette approche.

Coopération avec d'autres entités	
Situation actuelle	Diverses entités, opérant aux niveaux national et régional, soutiennent l'universalisation du Traité et sa mise en œuvre. Au-delà du champ d'application du TCA, il existe des entités qui travaillent sur d'autres projets ayant une mission similaire, dans les mêmes régions, parfois au sein d'un même État. Sur la base de la coopération établie avec les organisations internationales ou la société civile , il serait utile d'échanger, dans la mesure du possible, des données ou des informations afin d'établir une base de données commune pour faciliter l'approche personnalisée susmentionnée et utiliser au mieux les ressources disponibles. La contribution ou le rôle éventuel du monde universitaire, de l'industrie et des médias n'a pas été une priorité dans le passé et pourrait être exploré à l'avenir.
Justification	La société civile apporte un précieux soutien aux efforts d'universalisation par le biais de contacts établis et d'activités ciblées aux niveaux national et régional. Ce soutien permet d'informer le grand public sur le Traité, d'élaborer des politiques, de mettre en œuvre des processus législatifs et d'apporter d'autres formes de soutien pendant le processus d'adhésion et au-delà. Cette expérience peut renforcer les efforts d'universalisation et éviter la duplication des efforts.
Mise en œuvre	Les Présidents des CEP, avec l'aide du Secrétariat du TCA, devraient établir un dialogue régulier avec les parties prenantes en mesure de soutenir l'universalisation du Traité afin d'explorer les moyens possibles d'établir ou d'intensifier la coopération, dans le cadre des mandats confiés et sans créer d'obligations financières.
Ressources nécessaires	Les échanges et la sensibilisation peuvent nécessiter des déplacements qui devraient être financés (soit au niveau national, soit par des programmes existants du TCA) ; les réunions préparatoires (axe principal) et les CEP (axe secondaire) devraient prévoir une intensification des échanges avec les différentes parties prenantes, en s'appuyant, par exemple, sur les priorités thématiques de la présidence.
Recommandations à l'attention de la CEP9	La CEP9 prend note et soutient l'intensification des relations avec les Présidents des CEP afin d'utiliser au mieux l'expérience disponible dans les organisations internationales, la société civile, les universités, l'industrie et les autres parties prenantes susceptibles de soutenir la mise en œuvre ultérieure du Traité.

7. En conclusion, le WGTU recommande que la CEP9 prenne les décisions suivantes :

La CEP9 approuve les propositions suivantes :

- Des efforts d'universalisation du Traité seront entrepris dans un format pluriannuel.
- L'accent sera mis sur les États Signataires, sans pour autant écarter la possibilité pour d'autres États d'adhérer à tout moment au Traité.
- Les Viceprésidents serviront également de « champions régionaux », rejoints par les États qui souhaitent partager leur expérience sur une base volontaire.
- Le Secrétariat du TCA approchera les États intéressés de manière proactive afin d'utiliser au mieux les mécanismes de soutien du TCA.

La CEP9 prend note :

- Des activités visant à coordonner les efforts d'universalisation au sein de tous les organes du TCA, et
- Une intensification des relations avec les Présidents des CEP afin d'utiliser au mieux l'expérience disponible dans les organisations internationales, la société civile, le monde universitaire, l'industrie et d'autres parties prenantes susceptibles de soutenir la mise en œuvre ultérieure du Traité.

8. Sur la base de ces décisions, les éléments susmentionnés seront concrétisés au cours du prochain cycle de la CEP10 afin de soutenir au mieux les efforts d'universalisation du Traité.
